



COMMUNIQUE

VISITE DU GARDE DES SCEAUX : **FORCE OUVRIERE JUSTICE** PORTE LES REVENDICATIONS DES PERSONNELS

Jeudi 22 octobre 2026

UN SOUTIEN RÉPUBLICAIN QUI DOIT SE TRADUIRE PAR DES ACTES !

Dans un contexte de surpopulation carcérale persistante, de dégradation des conditions de travail et de violences urbaines, le Garde des Sceaux s'est rendu ce **jeudi 22 octobre 2026** au centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis pour témoigner de son soutien aux personnels.

Le ministre a annoncé avoir donné des instructions aux DGAP en lien avec les préfets afin de renforcer la protection des agents et de leurs biens, face aux risques de menaces visant les établissements pénitentiaires, symboles de la République. Une communication à destination des personnels est prévue.

Pour **Force Ouvrière Justice**, la sécurité des agents, de leurs familles et de leurs biens exige des mesures immédiates, concrètes et adaptées.

Cette visite comprenait également un passage au **QMA/CD**, dont l'ouverture est programmée à compter du 15 décembre.

À cette occasion, notre organisation syndicale a été reçue par le directeur adjoint du cabinet du ministre afin de porter les revendications des personnels et d'alerter sur les difficultés rencontrées au sein de notre établissement.

❖ **Force Ouvrière Justice** a dénoncé les conséquences de la surpopulation carcérale sur la sécurité, l'organisation des services et la charge de travail.

Tous les personnels sont concernés, sans distinction de corps ni de grade : CEA, CDC, personnels de direction, SPIP, personnels administratifs, PJJ et personnels médicaux.

Cette situation fragilise quotidiennement l'exercice des missions et dégrade les conditions de travail.

Force Ouvrière Justice exige des réponses structurelles et des moyens à la hauteur des besoins !

Concernant l'ouverture du QMA/CD, **Force Ouvrière Justice** a rappelé que les moyens humains doivent impérativement précéder toute mise en service.

Nous avons exigé :

- Des garanties sur les effectifs nécessaires au fonctionnement du **QMA/CD**.
- Une montée en charge progressive et maîtrisée de la population détenue.
- Le renforcement des **ELSP** pour accompagner les ouvertures du **QMA/CD** et du **QSL**.

Il est hors de question que les personnels compensent, une nouvelle fois, le manque d'anticipation de l'administration !

❖ **Force Ouvrière Justice** a demandé la poursuite du renforcement de la sécurité du domaine pénitentiaire, notamment à travers :

- Une lutte accrue contre les drones et les introductions illicites.
- L'extension des dispositifs expérimentaux à d'autres structures, sous réserve de résultats concluants.
- Des moyens humains, matériels et techniques adaptés aux menaces.

La sécurité des établissements et des personnels doit rester une priorité absolue !

❖ **Force Ouvrière Justice** a dénoncé les retards récurrents de la DGAP dans le traitement des arrêtés, qui compliquent le travail des services RH et des personnels administratifs, tout en pénalisant les agents dans leurs démarches et leurs droits.

Nous avons également alerté sur les difficultés d'accès au logement, qui freinent le recrutement et la fidélisation des personnels à Fleury-Mérogis.

Ces dysfonctionnements appellent des réponses rapides et durables.

❖ **Force Ouvrière Justice** a attiré l'attention du cabinet sur les difficultés rencontrées par les personnels des SPIP :

- L'insuffisance des effectifs et la surcharge de travail.
- La nécessité de renforcer la sécurisation des sites.
- Les tensions liées à l'exercice des missions et à l'organisation des services.

Nous avons particulièrement insisté sur la prévention des risques psychosociaux, qui doit être intégrée aux pratiques managériales et anticipée dans l'organisation du travail.

La santé et la sécurité des agents ne doivent pas devenir des variables d'ajustement !

- ❖ **Force Ouvrière Justice** a une nouvelle fois dénoncé les obstacles administratifs rencontrés par les agents éligibles aux congés bonifiés. L'exercice d'un droit ne doit pas devenir un parcours du combattant !

Les personnels ultramarins constituent une richesse pour l'administration pénitentiaire et jouent un rôle essentiel dans le recrutement et la fidélisation des agents.

Force Ouvrière Justice a réaffirmé ses revendications :

- TCCBS : révision du taux de compensation des calculs des besoins de service, porté à 24 %.
- PSI : extension du dispositif aux collègues issus des collectivités territoriales.
- Ayants droit : révision de l'indice 340 servant de référence à leur prise en charge.
- Vie chère : versement effectif de l'indemnité pendant le séjour sur le territoire concerné.
- Délais de route : prise en compte en dehors des 31 jours de congés bonifiés.

Force Ouvrière Justice exige une application juste et effective des droits des personnels ultramarins, sans obstacles administratifs injustifiés !

FO JUSTICE RESTE MOBILISÉ !

Cette rencontre a permis de porter directement auprès du cabinet du ministre les revendications de l'ensemble des personnels du CP de Fleury-Mérogis.

Les déclarations de soutien ne suffisent plus : elles doivent désormais se traduire par des décisions concrètes, des effectifs suffisants et des moyens adaptés.

Force Ouvrière Justice restera vigilant quant aux suites données à ces échanges et poursuivra son engagement pour défendre les droits, la sécurité et les conditions de travail de tous les personnels.

Adresse du Bureau local :
05 avenue des Peupliers 91700 Fleury-Mérogis
Mails : fo.cp-fleury-mérogis@justice.fr
Tél Externe : 0169723240/41
Tél Interne : 56314 / 56315- Fax : 01 60 15 56 15

 [Slp FO Fleury-Mérogis](#)

SLP FO Justice Fleury-Mérogis

Le 22 octobre 2026